LAZARD
FRÈRES GESTION

Lazard Alpha Euro SRI
Reporting empreinte carbone

28 juin 2024

Intensité carbone

Empreinte carbone

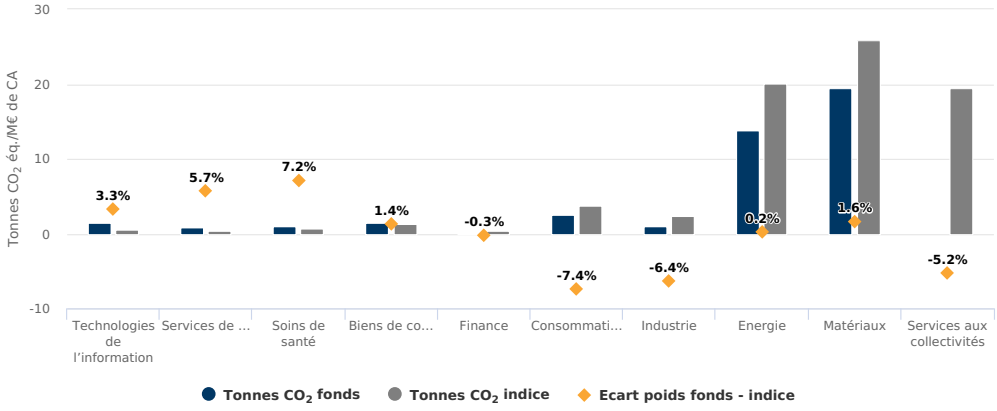
Tonnes CO_2 éq.*/M€ d'EVIC



Source : MSCI - scopes 1 et 2
Indice : Euro Stoxx net return EUR
Taux de couverture du fonds : 100%. Taux de couverture de l'indice : 99.9%
* éq :équivalent à l'ensemble des gaz à effet de serre convertis en CO2 (scopes 1 et 2)

Comparaison des contributions sectorielles en matière d'intensité carbone

Tonnes CO_2 éq.*/M€ d'EVIC



5 principales contributions des titres à l'empreinte carbone**

Air Liquide SA	35%
Aperam SA	19%
TotalEnergies SE	13%
Saint Gobain SA	11%
Michelin	5%

** du fonds

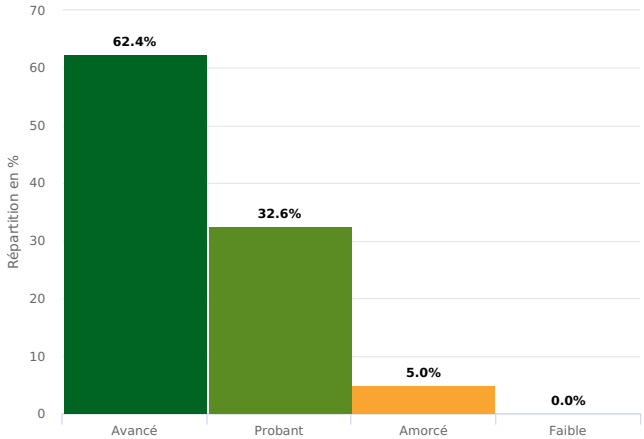
Transition Énergétique

Score de Transition Énergétique

Lazard Alpha Euro SRI	Avancé	65
Euro Stoxx net return EUR	Avancé	62

Répartition du portefeuille par score

En %



Source: Moody's ESG Solutions

Meilleurs scores du portefeuille (/100)

Capgemini SE	Avancé	85
Publicis Groupe SA	Avancé	84
Axa SA	Avancé	79
LVMH Moet Hennessy Louis Vuitton SE	Avancé	78
SAP SE	Avancé	78

Plus faibles scores du portefeuille (/100)

Anheuser-Busch InBev SA/NV	Probant	50
ASML Holding NV	Probant	50
Infineon Technologies AG	Probant	50
Eiffage SA	Amorcé	47
Kerry Group Plc	Amorcé	42

LAZARD
FRÈRES GESTION

Lazard Alpha Euro SRI
Reporting empreinte carbone

28 juin 2024

Méthodologie empreinte carbone

- Pour obtenir les données nécessaires au calcul de l'empreinte carbone, nous avons fait le choix d'initier en 2016 un partenariat avec la société TRUCOST.
- Lazard Frères Gestion a retenu comme indicateur l'empreinte carbone, exprimée en tonnes équivalent CO_2 par M€ de chiffre d'affaires.
- L'évaluation de l'empreinte carbone prend en compte les scopes 1 et 2 des émissions de gaz à effet de serre (GES)
 - Scope 1 : Toutes les émissions directes liées à la combustion d'énergies fossiles nécessaire à la fabrication du produit.
 - Scope 2 : Les émissions indirectes associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur consommée par les activités de l'entreprise
- Les mesures sont réalisées uniquement sur les titres détenus en direct.
- Dans le cas d'une entreprise cotée pour laquelle nous ne disposons pas de données carbone, sa pondération est alors proportionnellement répartie sur le poids des autres entreprises du même secteur, afin de préserver les pondérations sectorielles initiales
- Le poids de chaque valeur en portefeuille est rebasé de manière à obtenir une pondération totale égale à 100%
- La méthode de calcul de l'empreinte carbone d'un portefeuille est une moyenne pondérée des GES divisées par le chiffre d'affaires de chaque position. Nous obtenons ainsi la formule suivante :

$$Empreinte\ carbone\ d'un\ portefeuille = \sum\left[\left(\frac{Emissions\ (scope\ 1+2)}{Chiffre\ d'affaires}\right)\ de\ chaque\ titre\ \times\ poids\ de\ chaque\ titre\right]$$

- Le niveau d'émission de CO_2 d'une entreprise est fortement dépendant de son domaine d'activité. Certains secteurs sont structurellement plus « émetteurs » que d'autres.
- L'approche fondamentale de Lazard Frères Gestion axée sur la sélection de titres engendre des écarts d'expositions sectorielles entre les fonds et leurs indices de référence.
- Nous avons défini une méthode visant à neutraliser ces écarts en re-pondérant les poids des secteurs de l'indice pour qu'ils correspondent à ceux du portefeuille. Au sein de chaque secteur de l'indice, le poids de chaque valeur est maintenu.

Méthodologie transition énergétique

- Chaque émetteur en portefeuille fait l'objet d'une note évaluant la qualité de sa stratégie de transition énergétique.
- Cette notation est à ce jour déléguée à notre partenaire Vigeo Eiris.
- Elle repose sur l'analyse de critères spécifiques liés au changement climatique et est le résultat de l'analyse des enjeux clés de l'entreprise et de son secteur en matière de transition énergétique. Elle mesure les efforts fournis par les entreprises pour réduire leur empreinte carbone et contribuer ainsi à l'objectif international de limitation du réchauffement climatique à 2°C à horizon 2050.
- La contribution du portefeuille à la Transition Énergétique est mesurée de la manière suivante :

$$Score\ Transition\ Énergétique\ d'un\ portefeuille = \sum\left[Score\ Transition\ Énergétique\ de\ chaque\ titre\ \times poids\ de\ chaque\ titre\right]$$

- Elle est définie selon l'échelle de notation suivante :

Échelle de Stratégie de Transition Énergétique

Catégories	Faible	Amorcée	Probante	Avancée
Score	0-29	30-49	50-59	60-100